

Villaz

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

& VOUS

N°53
SEPT-DEC 2026



COMMISSIONS
Les grands projets
en cours
pages 4 et 5

RENTREE
Calendrier
des événements
pages 12 et 13

ASSOCIATIONS
Cahier spécial
pages 14 à 17

Retour en images



Quel bonheur d'assister à l'arrivée des vaches dans le village, au lever du soleil, pour l'édition 2026 de la Foire Agricole de Villaz.



Hommage à nos porte-drapeaux, gardiens de notre mémoire collective et du respect que l'on doit à tous ceux qui ont combattu pour notre liberté.



La devise Liberté – Égalité – Fraternité, apposée sur le fronton de la Mairie, est un symbole fédérateur, qui constitue le ciment de notre nation et rappelle les combats et la fragilité de ces principes.



Plus de 1 300 mégots collectés lors de la matinée de l'environnement ! Saviez-vous qu'un seul mégot abandonné pouvait contaminer jusqu'à 500 litres d'eau ? Un moment de sensibilisation et de convivialité a clôturé cette matinée participative.



La bibliothèque a fêté l'été avec le duo Sol Soum, qui a enchanté petits et grands avec des chants du monde entier. Un atelier bricolage a suivi l'après-midi, moment de partage parents-enfants, encadré par les bénévoles de la bibliothèque.



Canicule oblige, en juin, on a fait la classe dehors à l'ombre, pour profiter d'un peu de fraîcheur et pour le plus grand bonheur des enfants.



Cette année encore, malgré l'absence de feu d'artifice, la Fête Nationale a battu son plein, emmenée par la Fanfare de l'Écho du Parmelan, toujours fidèle aux événements villazoïses.



LE MOT du Maire

Chères Villazoises, chers Villazoïs,

J'espère que vous avez passé un bel été, à Villaz ou ailleurs, et que cette période vous a permis de profiter de moments de repos et de partage.

L'été a malheureusement été marqué, une nouvelle fois, par de nombreux incendies en France. Ces événements nous rappellent combien les actions de prévention et de sécurité sont essentielles et combien le dérèglement climatique est une réalité. Les épisodes de canicule, les risques d'incendie et leurs conséquences font partie des défis auxquels nous devons collectivement faire face dans les années à venir.

C'est dans cet esprit que nous avons poursuivi notre travail tout au long de l'été. Nous préparons notamment les actions destinées à améliorer le rafraîchissement de nos bâtiments municipaux, entretenir notre forêt communale et renforcer le débroussaillage de nos espaces naturels. Ainsi, celui prévu dans les plantations du Varday a été réalisé cet été, comme planifié à notre arrivée en mars.

Nous avons également porté une attention particulière aux personnes les plus vulnérables pendant les épisodes de forte chaleur : grâce à la mobilisation de nos élus et agents, un lien téléphonique régulier a été maintenu avec nos aînés afin de prendre de leurs nouvelles et veiller sur eux. Nous rappelons par ailleurs qu'il appartient à chacun de veiller sur ses proches et voisins, la solidarité est primordiale.

D'autre part, l'été a permis de finaliser le cheminement du parking des Cascades. Cet aménagement améliore la sécurité des automobilistes, mais surtout celle des nombreux piétons qui fréquentent ce site très apprécié. A noter que le nouvel arrêt de bus Poussy permet d'accéder facilement aux Cascades depuis le centre de Villaz.

Parce que la sécurité passe aussi par des aménagements du quotidien, une campagne a été menée, afin de remettre à neuf de nombreux passages piétons et la signalisation de la commune. D'autres projets de voirie sont en préparation, dont la sécurisation de la route du Grand Nant. Vous pourrez les découvrir dans ce magazine.

Côté enfance, la rentrée est marquée par l'arrivée d'une nouvelle directrice à l'école. Elle succède à Joëlle Rodrigue, que je remercie chaleureusement pour ses douze années d'engagement au service des enfants de Villaz. Je lui souhaite une belle retraite !

Notre commune confirme plus que jamais son dynamisme en faveur de la jeunesse : en plus des treize classes de notre école primaire, Villaz dispose, depuis avril, d'une crèche de 55 berceaux, dont les places sont déjà presque toutes attribuées. Cette structure accueille les familles villazoises, ainsi que celles des salariés des entreprises implantées sur notre commune.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous poursuivons notre réflexion sur les projets qui façonneront le Villaz de demain, comme l'aménagement du centre-village. Un comité de pilotage va être mis en place pour avancer sans tarder.

L'urbanisme demeure un sujet important pour notre commune. Villaz a un nouveau PLU intercommunal, le PLUi-HMB. L'instruction des permis de construire et des déclarations préalables est assurée par le Grand Annecy. Nous savons que ces nouvelles règles peuvent parfois susciter des interrogations, voire des frustrations, dans un cadre réglementaire exigeant. Toutefois, il garantit un traitement équitable de l'ensemble des dossiers. Nous serons attentifs au respect des règles d'urbanisme.

Enfin, les prochaines semaines seront riches en moments de convivialité. Nous aurons le plaisir d'accueillir nos nouveaux habitants lors de l'apéritif de bienvenue organisé le 5 septembre, le jour du Forum des Associations, rendez-vous important pour découvrir la richesse du tissu associatif villazoïs. Puis, nous nous retrouverons pour notre traditionnelle Vogue, les Journées Européennes du Patrimoine, que nous mettons en place cette année, ainsi qu'Octobre Rose.

Comme vous le constaterez à travers ce magazine, notre équipe municipale et nos agents sont pleinement engagés pour conduire les projets, entretenir et développer nos équipements, renforcer la sécurité, accompagner nos associations et faire vivre ce qui fait la richesse de Villaz : une commune dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir.

Je souhaite une excellente rentrée à tous nos écoliers, leurs familles, ainsi qu'à l'ensemble des enseignants, ATSEM et personnel de cantine.

Votre Maire,
Aurélia Gomila

Directrice de publication : Aurélia Gomila – Maire.

Comité de rédaction : Sophie Feissel, adjointe au Maire ; Chantal Vallée, Agnès Boichon, Lou Rosaire, conseillères municipales.

Ont participé à ce numéro : Jean-Jacques Wroblewski, Alain Falabrino, Catherine Daniel, adjoints au Maire ; Sébastien Cottet, conseiller municipal délégué. Crédits photos : Mairie / Les associations / Bruno Vagnotti

Les projets d'aménagement sur Villaz Où nous en sommes, en quelques lignes !

Ces pages sont dédiées aux projets en cours (liste non exhaustive) pour vous permettre de voir les sujets sur lesquels les élus et agents municipaux travaillent. Les évolutions de planning et aléas éventuels peuvent les modifier. Néanmoins, l'objectif est bien de réaliser ces projets dans les meilleurs délais.



Route du Pré Fleuri

Route du Pré Fleuri

Le Conseil Municipal du 29 juin a approuvé le projet **Aménagements destinés à sécuriser la circulation route du Pré Fleuri, de la RD175 au chemin des Cruets**. Cette opération vise à renforcer la sécurité des usagers et améliorer la fluidité de la circulation, grâce à l'aménagement de la voirie et la création d'un plateau surélevé au carrefour avec la RD175. Ce projet est composé de deux tranches, la première phase devant débiter cette fin d'année 2026.

Route du Grand Nant

Suite au mouvement de la route du Grand Nant et au risque d'affaissement, un maître d'œuvre a été sélectionné pour proposer des solutions. Un renforcement de la chaussée et la mise en place d'une tranchée drainante vont permettre de remettre en état la route avec un coût maîtrisé. Cela engendrera sur la fin d'année quelques perturbations liées aux travaux, probablement sans coupure de la route en journée. Une réunion avec les habitants du hameau sera organisée fin septembre pour apporter des informations concrètes sur le projet.

Voie verte route de Nâves

Le tracé définitif sera confirmé d'ici la fin d'année. Suivront la mise en œuvre et l'enfouissement des lignes.

Parking des Cascades

Un aménagement du parking désimperméabilisé a été finalisé avec des rondins de bois. Ces derniers permettent de créer des bordures, invitant les voitures à se garer dorénavant en longitudinal de la voie départementale. Ils sécurisent également les piétons, avec un cheminement le long des habitations et non le long de la route départementale. Il reste quelques panneaux et signalétiques à installer, ainsi que des ralentisseurs sur le secteur de Ronzier.

Végétalisation de l'aire de jeux

Le groupe de travail s'est constitué dès la mise en place du nouveau Conseil Municipal. Les aménagements paysagers et arbustifs, ainsi qu'une désimperméabilisation, sont confirmés, pour une mise en œuvre idéalement avant la fin de l'année.



Route du Grand Nant

PAE de la Fillière

Une étude de sols est en cours par rapport à la problématique d'affaissement de la voie. L'objectif est la mise en place d'une solution pérenne, en collaboration avec le Grand Annecy. Les travaux commenceront début 2027. Nous tiendrons informées les entreprises impactées en temps voulu.

Éclairage public

Projet initié par la précédente municipalité, les nouveaux candélabres ont été mis en place sur ce début de mandat. Ils vont permettre des économies d'énergie, tout en proposant des éclairages plus modernes.

L'objectif est maintenant de remettre à niveau l'ensemble des candélabres de la commune :

- Révision de ceux qui ne fonctionnent plus.
- Engagement budgétaire sur les prochaines années pour de nouvelles sections.

Voirie

Un entretien des voiries dans les hameaux et une reprise de la signalétique sur voirie sur l'ensemble de la commune sont en cours de réalisation et seront finalisés avant la fin d'année 2026.



Végétalisation de l'aire de jeux



Parking des Cascades

De plus, une étude des flux de circulation à Villaz (voitures, vélos, piétons) va être lancée, afin de travailler de façon pertinente sur les aménagements voirie pour les prochaines années.

Rénovation de la Mairie

Un comité de pilotage a été créé autour du projet de rénovation de la Mairie.

Aménagement du centre-village

Une première réunion interne a eu lieu pour relancer ce projet d'aménagement, dans la continuité de la rénovation de la salle d'animation.

Extension du cimetière

La précédente municipalité a engagé un projet d'agrandissement du cimetière, situé au centre-bourg, afin de répondre aux besoins croissants en espaces funéraires et cinéraires. Envisagé sur un terrain communal

disponible à court terme, ce projet vise à garantir une capacité d'accueil suffisante pour les quinze prochaines années, conformément à la réglementation en vigueur. L'enquête publique, lancée sous ce nouveau mandat et organisée dans le cadre de la procédure d'autorisation préfectorale, est désormais clôturée et le commissaire enquêteur a rendu un avis **favorable**. La commune va poursuivre avec les prochaines étapes administratives, notamment l'instruction du dossier par les services de la Préfecture, en vue de la délivrance de l'autorisation préfectorale.

Pont de Grattepanche

Un comité de pilotage regroupant les deux nouveaux Maires de Nâves et Villaz, ainsi que des élus des deux communes, a pris la suite du dossier lancé par la précédente municipalité. Les élus ont fait le choix de questionner le cabinet mandaté, afin de partir sur une solution de rénovation, plutôt qu'une reconstruction du pont.

RÉUNION PUBLIQUE le jeudi 15 octobre

Nous vous invitons à participer à la réunion publique que nous organisons le jeudi 15 octobre, à la cantine de l'école, à 19 heures. L'objectif sera de vous présenter les grands projets lancés depuis les élections, leurs avancées et d'échanger ensemble. La réunion sera suivie d'un moment convivial d'échanges plus informels, autour d'un verre.

Parallèlement, une demande de subvention a été faite au Conseil Départemental de Haute-Savoie, afin de diminuer le reste à charge de chacune des communes.

Qualité de l'air et rafraîchissement du groupe scolaire 4

Le bâtiment des maternelles (groupe 4) de l'école, bien que le plus récent, fait face à de forts enjeux de chaleur et de circulation d'air. Les commissions Travaux et Scolaire ont réalisé un diagnostic détaillé du besoin et travaillent sur la mise en œuvre des solutions techniques, pour résoudre ces deux problématiques dans les meilleurs délais.

Rénovation énergétique de la salle d'animation

Comme vous pouvez le constater, les travaux de la salle d'animation avancent de manière à tenir le planning et permettre une réouverture début 2027, sous réserve de tout aléa.



Voie douce



Salle d'animation

Octobre Rose - Dimanche 11 octobre tous mobilisés pour le dépistage du cancer du sein



Comme chaque année, tout au long du mois d'octobre, la façade de la Mairie se parera de rose pour soutenir l'opération Octobre Rose. La désormais traditionnelle danseuse installée sur le rond-point viendra également rappeler l'importance de la mobilisation en faveur du dépistage du cancer du sein.

Pour la 10^e édition de cette manifestation, une matinée sportive et conviviale sera organisée le **dimanche 11 octobre au stade du Varday**. Ouverte à tous, cette rencontre proposera notamment une marche familiale dans une ambiance chaleureuse et solidaire, avec la participation des associations villazoises et le soutien des commerçants de la commune.

Rendez-vous à 9 heures au stade du Varday.

Tout au long de la matinée, le Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein des Savoie, l'association Drôles de Rames ainsi que l'association Jeune & Rose vous accueilleront pour vous informer sur leurs actions et proposeront à la vente divers articles solidaires : bandanas, parapluies, pin's, chèches...

Le programme détaillé de cette matinée sera disponible dès le mois de septembre dans les commerces de la commune. Toutes les informations seront également relayées sur les différents supports de communication municipaux : site Internet, panneau lumineux, newsletter et réseaux sociaux.

**Octobre
Rose Villaz**

JEUNE & ROSE
Auvergne-Rhône-Alpes



Nous vous attendons nombreux pour soutenir cette belle mobilisation en faveur d'Octobre Rose. Chaque année, de plus en plus de femmes sont concernées : votre présence et votre soutien comptent.

Alerte vigilance : démarchage à domicile abusif ou frauduleux



Nous appelons à la vigilance face à la présence de personnes malveillantes qui démarchent régulièrement sur Villaz, en particulier les personnes âgées ou isolées, pour proposer des travaux ou des réparations prétendument urgents.

Ces individus exercent une pression importante afin d'obtenir un accord pour des réparations qui n'ont pas été demandées et exigent un paiement immédiat.

Parfois, ils se prétendent missionnés par la Mairie. Nous vous confirmons que la Mairie n'a aucun mandat pour ce type de prestation. Nous vous recommandons de ne pas leur ouvrir ou de les éconduire rapidement, sans les laisser entrer chez vous.

Quoi qu'il arrive, nous invitons chacun à faire preuve de prudence :

- Ne signez aucun devis dans la précipitation.
- Ne versez jamais d'argent immédiatement.
- Demandez toujours plusieurs avis ou devis.
- Contactez un proche, la Mairie ou un artisan de confiance avant toute décision.
- En cas de doute ou de comportement insistant, n'hésitez pas à prévenir la gendarmerie de Groisy (04 50 68 00 02) ou celle d'Annecy-le-Vieux (04 50 23 02 23).



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

ameli.fr

Obtenir la Complémentaire santé solidaire de l'Assurance Maladie

La Complémentaire santé solidaire est une complémentaire santé qui prend en charge vos dépenses de santé, en complément de l'Assurance Maladie. Attribuée sous conditions de ressources, elle couvre l'ensemble du foyer et est accordée pour un an. Une demande de renouvellement doit être faite chaque année, sauf exception.

Vous y avez peut-être droit !

Pour le savoir, faites une **simulation en ligne** : www.mesdroits sociaux.gouv.fr.

À noter : la simulation est simplifiée si vous vous connectez via le service sécurisé FranceConnect, car vos données (revenus, foyer...) y sont pré-enregistrées.

Pour en savoir plus sur les conditions et les démarches qui permettent d'obtenir la Complémentaire santé solidaire, **consulter** le dossier complet Complémentaire santé solidaire sur le site ameli.fr.

Ateliers seniors



ATELIER CUISINE, un menu complet, gour- mand et nutritionnelle- ment adapté aux besoins des seniors

L'occasion de rappeler les vertus nutritionnelles des aliments choisis, stimuler les papilles et créer des liens de convivialité.

Recettes et techniques culinaires aisément reproductibles au quotidien.

Atelier animé par Anne CLAUDE, diététicienne épicurienne.

Vendredi 16 octobre à 10h30, salle intergénérationnelle.

Participation de 15 € : réalisation du repas puis dégustation.

Formulaire d'inscription disponible à partir de septembre en Mairie, à la bibliothèque et dans les commerces.



Les élus de Villaz et leurs fonctions au-delà de la commune

Le Conseil Municipal nouvellement élu est également très investi dans l'écosystème local, au sein de l'agglomération du Grand Annecy et des autres instances territoriales.

Bien que n'ayant qu'un seul Conseiller Communautaire à l'agglomération d'Annecy (élément sur lequel nous n'avons pas la main), le choix a été fait d'être au maximum présents au sein de notre intercommunalité, afin de représenter notre commune et ses habitants et de faire entendre la voix de Villaz. Vous trouverez ci-dessous les conseillers concernés et leurs rôles respectifs.



Aurélia Gomila

Maire de Villaz
- Conseillère
délégée à
l'agglomération
d'Annecy, en charge
de l'artisanat et des

zones d'activités

- Membre de la commission Appui aux communes rurales du Grand Annecy
- Membre du Conseil d'Administration de la SIBRA
- Membre du Comité Syndical - Syndicat Mixte de l'abattoir Public de Haute-Savoie
- Représentante du Grand Annecy à l'EPF74
- Représentante du Grand Annecy au CA de l'IUT
- Représentante du Grand Annecy au CA du Lycée Lachenal



Alicia Dufournet

1^{ère} adjointe

- 1^{ère} Vice-Présidente
du Syane*, déléguée à
l'administration

générale, aux énergies

renouvelables électriques et au
développement de la filière bois

- Membre de la commission Finances et administration générale du Grand Annecy



Jean-Jacques Wroblewski

2^{ème} adjoint

- Membre du
Syndicat Mixte des
Glières, créé le 12

octobre 2010 autour,

notamment, de la volonté de mieux
accueillir les publics fréquentant le
Plateau des Glières et de permettre la
coexistence des différentes activités, hiver
comme été



Alain Falabrino

4^{ème} adjoint

- Membre de
l'association des
communes forestières de

Haute-Savoie

- Membre de la commission Mobilité du Grand Annecy



Catherine Daniel

5^{ème} adjointe

- Vice-Présidente
du CCAS de Villaz

- Membre du CIAS -

Commission Solidarité Autonomie
du Grand Annecy



Vincent Ottone

6^{ème} adjoint

- Membre de
la commission

Aménagement, Habitat,
Agriculture, Gens du Voyage

du Grand Annecy

- Membre du COPIL PLUi-HMB du Grand Annecy



Romain Riboud

Conseiller
délégué au
développe-
ment durable

- Délégué Syane*

- Membre de la commission Transition écologique et Environnement du Grand Annecy



Jean-François Mauro

Conseiller
délégué
aux travaux

- Membre du bureau

et titulaire commission Assainissement
du SILA*



Sébastien Cottet

Conseiller Délégué à l'agriculture
et à l'économie

- Membre du comité de pilotage du Plan Alimentaire Territorial du Grand Annecy

- Membre de la Commission Appui aux communes rurales du Grand Annecy

Le Grand Annecy est une communauté d'agglomération qui regroupe 34 communes autour du lac d'Annecy et dont Villaz fait partie.



Ludovic Martinod
Conseiller municipal

- Membre du SCoT*



Valérie Jobin
Conseillère municipale

- Membre de la commission

Economie, Enseignement Supérieur

et Tourisme du Grand Annecy

- Membre du CA du Centre de Gestion 74 (CDG74*)



Sonia Dufournet
Conseillère municipale

- Membre de l'association des

communes forestières de Haute-Savoie



Aurélie Ménard
Conseillère municipale

- Membre du CIAS –

Commission Solidarité

Autonomie du Grand Annecy



* CDG 74

Le CDG 74 assure des missions d'intérêt général auprès des candidats et des salariés du service public local. Plus de 400 collectivités et établissements y sont affiliés (le seuil d'affiliation obligatoire est de 350 agents) et 5 collectivités sont non affiliées, mais conventionnent sur certaines missions. Cela représente plus de 19 000 agents, dont 14 000 voient leur carrière suivie et gérée par ce Centre de Gestion.

* SCoT

Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien.
Le SCoT est un document de planification stratégique. Il définit les grandes orientations pour 20 ans des politiques publiques et d'aménagement du territoire du bassin annécien.
Le SCoT actuellement en vigueur a été approuvé en juillet 2025 et définit les orientations à horizon 2045.

* SILA

Le SILA (Syndicat Mixte du Lac d'Annecy) est un organisme public qui a développé une expertise et un savoir-faire dans 4 grandes compétences, exercées pour les EPCI qui en ont fait le choix :

- Le Grand Cycle de l'eau : gestion des rivières et zones humides.
- Le traitement et la valorisation des déchets ménagers.
- L'assainissement des eaux usées.
- L'aménagement et la protection du lac.

* Syane

Le Syane est l'établissement public des énergies et du numérique de Haute-Savoie. Syndicat mixte ouvert, il apporte son expertise, initie des projets innovants et accompagne les collectivités du territoire de la conception à la réalisation et au suivi de leurs actions.

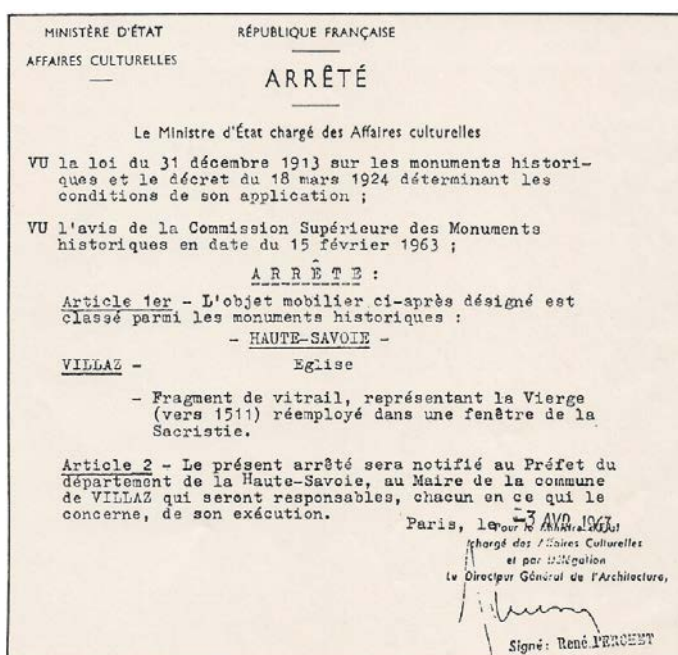
Notre nouvelle équipe municipale a le désir de valoriser notre patrimoine

C'est pourquoi nous vous proposons de retrouver désormais dans chaque numéro de votre Villaz & Vous une petite chronique autour du patrimoine de Villaz !

Ce nouvel horizon s'ouvre avec un focus sur un vitrail qui se trouve dans l'axe du chœur de notre église. Initialement situé sur une baie de la Sacristie, ce vitrail date du premier quart du XVI^e siècle (vers 1511). Il représente la Vierge Marie drapée d'un manteau bleu portant dans ses bras l'enfant Jésus.

Dans les années 1960, le curé de la paroisse de Villaz, l'Abbé Célestin Cottard, le fit découvrir au Directeur des Archives Départementales de la Haute-Savoie, Raymond Oursel. En 1962, M. Oursel constate que son état s'est dégradé à la suite d'un tir de boule de neige. Il décide de le placer en dépôt aux Archives Départementales. Un an plus tard, le 3 avril 1963, ce fragment de vitrail est classé parmi les monuments historiques, au titre des objets mobiliers, grâce à un arrêté du Ministère de la Culture.

Nous vous invitons à venir découvrir son histoire plus en détail, ainsi que celle de l'ensemble de l'église, durant les visites que nous allons proposer pendant les Journées Européennes du Patrimoine, les 19 et 20 septembre 2026 ! Restez connecté pour les horaires et le déroulé détaillés de ces visites.



Dans le cadre de la Commission Communication, Patrimoine, Vie culturelle et Citoyenneté, nous sommes à la recherche de documents d'archives sur Villaz et ses habitants, afin de mener des projets autour de la mise en valeur de notre patrimoine.

Pour cela, nous faisons appel à vous ! Peut-être que, dans vos greniers, vos albums de famille ou vos anciennes pellicules, se cachent des trésors oubliés qui témoignent de l'évolution de Villaz au fil des années ?

Nous vous proposons de nous en faire part ou de nous les transmettre par mail à communication@villaz.fr. Nous sommes également disponibles et intéressés pour vous rencontrer et échanger autour de ces sujets. N'hésitez pas à nous contacter.

Ensemble, faisons vivre et partageons la mémoire de notre si beau Villaz !

Une pensée particulière pour Jean Pellarin, figure emblématique de Villaz, grâce à qui nos nouvelles chroniques sur le patrimoine vont pouvoir exister. Ancien secrétaire de la Mairie et attaché à l'histoire de notre commune, il a mené un important travail de recherche, rassemblé dans son livre *Si Villaz m'était conté...* publié en 2015. Ce livre, que nous parcourons avec plaisir, est l'une de nos sources principales d'informations et d'idées pour valoriser notre patrimoine !



Nos Villazois à l'honneur



SYLVIE VULLIET, NOTRE NOUVELLE DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DE VILLAZ

Après 17 années passées à la direction de l'école élémentaire René Cassin à Cran Gevrier, où j'ai également eu le plaisir d'enseigner en CP-CE1, je suis très heureuse de rejoindre l'école de Villaz en tant que Directrice.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je débute cette nouvelle aventure. J'ai hâte de faire connaissance avec l'équipe enseignante, les élèves et leur famille, ainsi qu'avec les partenaires municipaux, afin de construire ensemble de beaux projets.

Au plaisir de vous rencontrer très prochainement et de partager avec vous cette nouvelle année scolaire.

LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS : une école de l'engagement et de la citoyenneté

La formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) permet à des jeunes de découvrir l'univers des sapeurs-pompiers, tout en acquérant des compétences utiles à tous. Bien plus qu'un apprentissage technique, elle transmet des valeurs essentielles telles que le civisme, la solidarité, le sens des responsabilités et le respect des autres. Elle contribue ainsi à former des citoyens engagés, capables de porter secours et d'agir au service de la collectivité.



Depuis son plus jeune âge, Alexis est passionné par l'univers des sapeurs-pompiers. Chaque année, il se rendait aux portes ouvertes du centre de secours avec ses parents, l'occasion pour lui de découvrir davantage ce métier qui le fascinait.

C'est donc naturellement qu'il a intégré, en septembre 2023, la section des JSP du Centre de Secours de Thorens-Groisy. Pendant trois ans, il a suivi une formation chaque samedi après-midi, alternant

préparation physique, manœuvres incendie, secourisme et découverte de la culture des sapeurs-pompiers.

Encadré par des sapeurs-pompiers volontaires, il a également participé à des compétitions, des concours de manœuvres départementaux et des rassemblements régionaux. Tout au long de son parcours, il a appris que la rigueur, la discipline et le respect des consignes sont indispensables pour garantir la sécurité de tous et agir efficacement en intervention.

En avril dernier, Alexis a obtenu son brevet national de Jeune Sapeur-Pompier, récompensant trois années d'investissement et de persévérance. Il poursuit aujourd'hui son engagement en intégrant le centre de secours de Thorens-Groisy en tant que sapeur-pompier volontaire (SPV), mettant ainsi ses compétences et son sens du service au bénéfice de la population.

« Cette expérience extraordinaire m'a permis de développer des qualités humaines essentielles : l'entraide, la bienveillance et le dépassement de soi. J'ai aussi découvert l'importance du travail en équipe et le plaisir de partager des moments forts avec les camarades de la section. Je recommande à tous les jeunes qui ont envie de découvrir le métier de sapeur-pompier, de tenter l'expérience JSP ! C'est l'occasion d'apprendre les gestes qui sauvent et de vivre une aventure humaine unique. »

UN RALLYE EN 205 À TRAVERS LES ALPES !

Nos deux Villazoises, Aurélie et Amandine, viennent de relever un défi hors du commun en participant à l'Alpina Raid, la grande traversée des Alpes en Peugeot 205. Au côté de 101 équipages, elles ont rallié le Mont-Blanc à la mer Méditerranée en 6 jours, parcourant plus de 800 kilomètres à travers 33 grands cols alpins et 31 000 mètres de dénivelé, dont 40 % de pistes de montagne. Chaque soir, les bivouacs s'installaient en altitude dans des lieux d'exception, pour une immersion totale au cœur des Alpes françaises et italiennes.

Aurélie et Amandine remercient chaleureusement leurs sponsors pour leur précieux soutien.

Une aventure aussi humaine que mécanique, vécue dans la convivialité et le dépassement de soi. Dans cet esprit de partage, toutes les équipes ont tenu à effectuer un don aux Restos du Cœur.





**Vous aimez créer,
raconter, jouer...
et partager de
beaux moments
avec les enfants ?**

La bibliothèque municipale recherche de nouveaux bénévoles pour participer aux animations destinées au jeune public :

- Heure du conte
- Ateliers créatifs
- Jeux et activités ludiques
- Projets variés

Rejoindre l'équipe, c'est vivre une expérience joyeuse, enrichissante et valorisante, tout en contribuant à l'éveil et à l'imagination des enfants.

Aucune expérience particulière n'est nécessaire : nous recherchons avant tout des personnes enthousiastes, bienveillantes et motivées pour apprendre et se former.

Les animations sont préparées avec l'équipe de la bibliothèque.

**Envie de vous lancer ?
Venez rencontrer les bénévoles
à la bibliothèque !**

La bibliothèque, terrain de découvertes

Dès la rentrée, la bibliothèque municipale vous invite à voyager, mois après mois, autour de thématiques originales !

Ateliers, projections, expositions et sélections d'ouvrages seront proposés pour petits et grands, en lien avec le thème du moment. Une programmation riche et variée, pensée pour éveiller la curiosité de tous les habitants.

Pour ne rien manquer, suivez notre actualité sur les réseaux sociaux et les sites Internet de la commune et de la bibliothèque.



Sous le Chapiteau de Noël revient !

Réservez dès maintenant votre week-end des 11, 12 et 13 décembre : le Chapiteau de Noël fera son grand retour à Villaz, pour une nouvelle édition placée sous le signe de la convivialité et de la magie des fêtes.



Au programme : animations familiales, marché des artisans, restauration, concerts, sans oublier la venue tant attendue du Père Noël, pour le plus grand bonheur des petits comme des grands.

Organisé pour la deuxième année consécutive

par les associations de Villaz, en partenariat avec la commune, cet événement s'annonce comme un rendez-vous incontournable pour partager ensemble la féerie de Noël.

Le programme détaillé sera dévoilé prochainement... Restez connecté !

Villaz vous donne rendez-vous le samedi 24 octobre pour la 3^e édition du Cyclo-cross de Villaz autour des équipements du Varday

Fort du succès des précédentes éditions, l'événement reprend une formule qui a fait ses preuves, avec des épreuves d'initiation pour les plus jeunes et, en soirée, une course nocturne ouverte aux adultes et aux coureurs non licenciés. Une journée conviviale et sportive qui permettra au public de découvrir ou redécouvrir cette discipline spectaculaire.

Programme de la journée :

- 12h : reconnaissance du parcours pour les jeunes
- 13h15 à 14h : jeunes non licenciés (CP à CM2)
- 14h à 14h15 : Poussins et Pré-licenciés (U7 et U9)
- 14h20 à 14h35 : Pupilles (U11)
- 14h50 à 15h10 : Benjamins (U13)
- 15h20 à 15h50 : Minimes (U15)
- 16h30 à 17h10 : Cadets (U17)
- 17h30 à 18h20 : Juniors (U19) et Femmes
- 19h à 19h50 : course nocturne ouverte aux non-licenciés (à partir de U15), femmes et seniors
- 20h à 21h : Seniors et U23

Venez nombreux encourager les coureurs et profiter d'un spectacle sportif rythmé, dans une ambiance chaleureuse. Que vous soyez passionné de cyclisme ou simple curieux, cette journée promet de beaux moments de sport et de convivialité.



Les événements de votre village

Samedi 5 septembre

- Accueil des nouveaux arrivants – 11h30
 - Forum des associations – 13h30 à 17h
 - Soirée conviviale proposée par l'ASP – 18h à minuit
- Terrain stabilisé à côté de la salle d'animation

Vendredi 11 au dimanche 13 septembre

Week-end de la Vogue
Vide grenier organisé par le Club des sports
Dimanche 13

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Journées Européennes du Patrimoine
Visites de l'église – horaires à préciser

Vendredi 2 au dimanche 4 octobre

Bibli en folie
Bibliothèque – programme détaillé à venir

Samedi 10 octobre

AG du Balafon Savoyard
Salle d'animation de Nâves – 20h30

Dimanche 11 octobre

Octobre Rose
Stade du Varday – 9h

Jeu 15 octobre

Réunion publique
Cantine de l'école – 19h

Samedi 24 octobre

Cyclo-cross de Villaz
Stade du Varday – A partir de 12h

Mercredi 11 novembre

Cérémonie de l'Armistice 1918
Monuments aux morts – horaire à préciser

Vendredi 13 novembre

AG de L'outil en main
Salle Jean Bouvet, Les Ollières – 20h

Vendredi 20 novembre

Film documentaire « Elle entend pas la moto »
Bibliothèque – 19h

Dimanche 22 novembre

Concert La Voix en Chœur à Cœur
Si Villaz m'était conté...
Église de Villaz – 15h

Samedi 5 décembre

En attendant Noël
Bibliothèque – horaire à préciser

Vendredi 11 au dimanche 13 décembre

Sous le Chapiteau de Noël
Terrain stabilisé à côté de la salle d'animation

Toutes les informations sur notre site Internet, nos réseaux sociaux et en vous inscrivant à notre Newsletter. Pour le détail et les dates des animations de la bibliothèque, consultez le site Internet et la page Facebook de la bibliothèque municipale.

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

NOUVEAU FORMAT POUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS ET L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

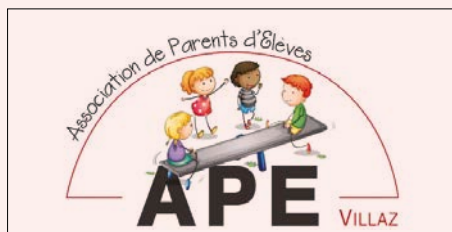
Cette année, le Forum des Associations évolue pour devenir un véritable moment de rencontre et de convivialité pour tous les Villazoises.

Rendez-vous samedi 5 septembre pour une journée riche en découvertes, en animations et en échanges !



Au programme :

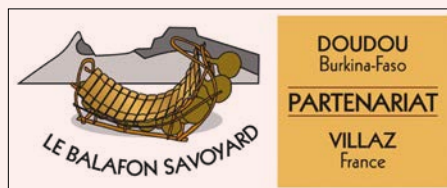
- 11h30 : accueil des nouveaux habitants et verre de bienvenue, suivis d'un set de la Fanfare de l'Écho du Parmelan.
- 13h30 – 17h : Forum des Associations, avec démonstrations, initiations et animations. Buvette et goûter, proposés par l'APE.
- 18h – Minuit : soirée conviviale avec animation, buvette, moules frites et DJ, proposée par l'ASP Villaz.



L'Association des Parents d'Élèves de Villaz, c'est une joyeuse équipe de parents bénévoles engagés pour le bien-être de nos enfants et la vie de l'école. Tout au long de l'année, nous organisons des événements conviviaux incontournables comme la Fête de Noël, le Carnaval, les APE-Rosé ou encore la Fête de l'école. Ces moments de partage permettent de financer les projets pédagogiques, les sorties scolaires et l'achat de matériel.

Grâce à votre soutien, l'APE a versé 10 000 € à l'école en 2025-2026, finançant notamment les transports pour la piscine ou le ski de fond. Chaque année, l'association contribue à près d'un tiers du budget de l'école !

Envie de participer à cette belle aventure ? Adhérez, faites un don ou donnez un coup de main lors d'un événement : chacun peut s'impliquer à son rythme. Ensemble, faisons la différence pour nos enfants ! Plus d'infos : www.ape-villaz.fr.



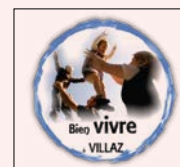
Après trois années de fermeture des écoles pour cause d'insécurité, l'année scolaire 2025-2026 a été très active et les neuf classes primaires plus les quatre classes du collège ont très bien fonctionné. Le certificat d'études primaires est à la hauteur de l'enthousiasme scolaire avec 28 reçus sur 29.

Le changement climatique inquiète de plus en plus avec des pluies qui se font attendre. A la mi-juillet, rien n'est encore semé... et le risque persiste d'avoir, comme ces dernières années, une inondation en septembre.

Côté sanitaire, de nombreux programmes communautaires améliorent notablement l'état de santé de la population : programme moustiquaire, vaccination, traitements et premiers vaccins du paludisme, eau potable pour tous...

Les échanges avec le village sont très réguliers et nous pouvons discuter de l'avancée des travaux. Actuellement, le projet est d'avoir douze classes primaires : les trois dernières classes devraient être opérationnelles pour la rentrée début octobre.

Pour débattre de tout cela, retenez dès maintenant la date du **10 octobre à la salle d'animation de Nâves-Parmelan à 20h30**, pour l'assemblée générale et le film annuel sur Doudou.



Matinée de sensibilisation à l'environnement

Le samedi 6 juin, en partenariat avec la municipalité, l'association

Bien Vivre à Villaz a organisé une matinée dédiée à la préservation de notre cadre de vie. Près d'une cinquantaine de volontaires se sont réunis pour nettoyer les espaces publics du centre du village, de la route de la Fillière, du secteur du Félan, ainsi que la route forestière et la route des Ailles.

Cette opération de nettoyage participatif a permis non seulement d'améliorer la propreté de notre commune, mais aussi de partager un moment convivial entre habitants.

En fin de matinée, un point a été fait sur les déchets collectés : plus de 60 kg de détritus de toutes sortes ont été triés. Malheureusement, on déplore la collecte de plus de 1 300 mégots de cigarettes, témoignant de l'importance de sensibiliser à la lutte contre la pollution sauvage.

La matinée s'est conclue par un quiz interactif sur les déchets, animé par Romain RIBOUD, Conseiller délégué à l'environnement, afin de renforcer la sensibilisation à la nécessité de trier et de protéger nos espaces naturels.

Pour clôturer cet événement, la Mairie a offert un apéritif convivial.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé, ainsi qu'à la municipalité pour son soutien.





CLUB DES SPORTS DE VILLAZ

Ski et escalade avec le Club des Sports de Villaz

Petits et grands, nous vous donnons ren-

dez-vous au Forum des Associations pour venir vous inscrire aux activités de ski ou d'escalade que nous offrons. Les cours de ski ou de snowboard sont ouverts aux enfants (niveau flocon acquis) et aux adultes tous les samedis matin au Grand-Bornand. Les cours d'escalade enfants ou adultes ont lieu dans notre salle de bloc à Villaz. Une option entrée libre vous permet aussi d'accéder à la salle toute l'année. Des journées d'initiation falaise sont également proposées. Vous pouvez vous inscrire en contactant Karl Blanchet au 06 21 64 89 00 et sur notre site : www.clubsportsvillaz.com.

Vide Grenier à Villaz

Le Club des Sports de Villaz organise son vide grenier le dimanche 13 septembre de 8h à 17h. Toutes les recettes sont reversées à l'association pour sponsoriser les activités ski et escalade. Nous nous réjouissons de vous y retrouver en tant qu'exposant ou public. Les inscriptions se font sur notre site : www.clubsportsvillaz.com.



ECHO DU PARMELAN

MERCI à tous, musiciens et public !!!

Grâce à vous, la Fête de la Musique a été un succès. Toutes les condi-

tions étaient réunies pour passer un bon moment et l'ambiance a été au rendez-vous. Merci à **Audrey et les jeunes artistes du FJEP**, aux musiciens de la **Fanfare, Le Petit Montoir**, l'ensemble **Offenbach**, l'harmonie de **Thorens-Glières AMG**, le **Mountain Brass & The NameLess Machine**. Malgré la chaleur, la musique a bien résonné au sein de notre village.

Après une trêve estivale bien méritée, nous reprenons cette nouvelle année 2026-2027 avec toujours autant de projets. Vous sou-

haitez nous rejoindre à la fanfare l'**Écho du Parmelan** ou pour **prendre des cours d'instruments** au sein de notre école de musique, consultez les modalités sur notre site www.echoduparmelan.fr ou contactez directement notre directeur Enzo Giraudon (07 71 21 59 71).

Nos Rendez-Vous de l'automne :

- **5 septembre** : Forum des Associations de Villaz
- **28 septembre** : rentrée musicale de l'École de Musique
- **14 novembre** : vente de boudins à la chaudière (Nâves)
- **11, 12 & 13 décembre** : festivités de Noël à Villaz



Foire Agricole de Villaz 2026 : un rendez-vous réussi !

La commune de Villaz a une nouvelle fois vibré au rythme de sa Foire Agricole. Pour cette nouvelle édition, organisée le 3 mai dernier, élus, agriculteurs, exposants et visiteurs s'accordent sur un bilan très positif :

- Une fréquentation en hausse

La foire a attiré des milliers de visiteurs cette année encore. « On sent que les gens ont besoin de se retrouver autour du monde paysan ».

- Le monde agricole à l'honneur

Plus de 90 exposants étaient présents : éleveurs, producteurs de fromages, produits locaux et artisanaux, bières artisanales, mais aussi matériel agricole. Coup de cœur du public : la présentation de la Filière Bois sur le parking de l'école, qui a rassemblé petits et grands.

- Animations et convivialité

Démonstration de fabrication de reblochs, producteurs locaux et repas savoyard le midi, avec près de 800 repas servis. De nombreuses animations musicales ont animé les allées et donné un air de fête tout au long de ce rendez-vous festif. Une journée satisfaisante pour les exposants, qui ont déjà réservé leur stand pour 2027 pour certains...

Et maintenant ?

Le comité d'organisation remercie la Mairie de Villaz, tous les bénévoles, les services techniques et tous les partenaires pour leur mobilisation. Le rendez-vous est déjà pris pour la Foire Agricole de Villaz 2027 : **le dimanche 25 avril** (en raison des élections présidentielles).





Le yoga n'est pas seulement une pratique physique, c'est un art de vivre qui nous encourage à trou-

ver équilibre et simplicité au cœur du quotidien.

Dans un monde où le rythme effréné et la surabondance prennent parfois le pas, posons-nous quelques instants pour nous reconnecter à l'essentiel et faire de la place en nous-mêmes.

À travers quelques clefs, notions philosophiques, gestes corporels, respirations... changer le regard sur nous-mêmes et notre relation au monde est possible.

Le yoga est un art de vivre accessible à chaque instant.

« Plus on s'attarde sur ce que l'on n'arrive pas à faire ou à atteindre, plus on dépense de l'énergie que l'on pourrait utiliser pour passer à autre chose en toute légèreté. »

Venez découvrir cette pratique !

Infos et inscriptions :

Association Hatha-Yoga, Relaxation –

M-C. et J. JOLLIOT

06 88 23 83 59 – hyr74villaz@yahoo.fr



LA VOIX EN CŒUR À CŒUR

Vous souhaitez chanter avec votre cœur, prendre confiance en vous grâce à l'apprentissage de la technique de vocalisation et du jeu scénique, participer à de très nombreuses scènes diverses et variées auprès de nos professionnels reconnus en musique et chant ? Alors, n'hésitez pas à rejoindre notre groupe vocal chaleureux et singulier. Nous ne sommes pas qu'une chorale, mais bien plus ! Un groupe ouvert,

généreux, structurant, sensible à l'art et la culture, toujours en recherche de sens.

Venez nous rencontrer aux forums des associations le samedi 5 septembre : le matin à Thorens-Glières et l'après-midi à Villaz.

Vous serez les bienvenus les mardis soir au studio du pont d'Onnex à Villaz de 19h15 à 21h15, avec Coralie Vidal, musicienne et coach vocale, en alternance avec Krys Florian, chanteur ténor, chef de chœur diplômé et musicothérapeute clinicien.

Le 1^{er} semestre 2026 a été fructueux en représentations : la Croix-Rouge à Bonlieu-Annecy, le Carnaval de Thorens-Glières, l'EHPAD résidence heureuse d'Annecy, la clinique SSR de Bon-Attrait Villaz, ainsi que le concert exclusif à Saint-Jorioz avec notre parrain de cœur le virtuose au piano : François-René Duchable.

Le programme de la rentrée s'annonce intense :

- **23 septembre** : concert pour l'EMS de SACONNAY.
- **10 octobre** : grand concert à Brethonne au profit de l'association Safe and Women Children.
- **11 octobre** : matinée de partage et de soutien aux associations d'Octobre Rose à Villaz.
- **22 novembre à 15h** : concert culturel d'exception à l'église de Villaz : « Si Villaz m'était conté... » tiré du livre de Jean Pellarin : toute l'histoire de notre village d'hier à aujourd'hui relatée en musique, contes et chants, depuis le siècle dernier jusqu'à ce jour. Entrée libre pour un très beau moment intergénérationnel de partage de connaissances historiques, autour des lieux stratégiques de Villaz et de ses habitants.
- **11 décembre** : concert de Noël offert à la SMR la Marteray à Seynod.
- **12 et 13 décembre** : concert de Noël sous le chapiteau de Villaz.

- **16 décembre** : concert de Noël à la clinique SSR de Bon-Attrait.

Public fidèle, profitez de nos sublimes plateaux artistiques qui offrent l'excellence musicale au sein de nos villages. Venez nombreux soutenir notre association lors de nos prestations enchantées : partage émotionnel, joie et bonheur sont assurés !

Information :

Site : lavoixenchoeuracoeur.fr

Marie-Agnès GLORIEUX

06 73 31 30 88

CONCERT EXCLUSIF

"La Voix en Cœur à Cœur" Musique Chant et Culture

avec son plateau d'artistes donnera son concert culturel

à l'église de Villaz le dimanche 22 novembre 2026 à 15h

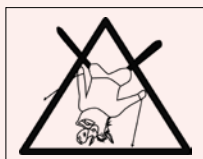
« Si villaz m'était conté »
L'histoire de Villaz tiré du livre de Jean PELLARIN qui retrace toute l'évolution de notre village...

Organisé par l'association avec le soutien de la mairie

ENTRÉE LIBRE - OUVERT à tous les villageois de toutes générations, les nouveaux arrivants et bien au delà ...

Contact : Marie-Agnès GLORIEUX 06 73 31 30 88 E-mail : lavoixenchoeuracoeur@orange.fr





Un immense MERCI de la part de Plein Air Adventure !

Malgré l'annulation du feu d'artifice, vous étiez nombreux ce

13 juillet ! Sous la chaleur, votre présence a rendu cette soirée magique et conviviale. Vous avez pu vous rafraîchir à la buvette et partager nos frites-saucisses, ainsi que nos savoureuses flammekueches.

Un immense bravo au groupe Brothers in Farms qui, par son excellent jeu, nous a transportés aux États-Unis le temps d'un concert !

Merci à tous d'être venus partager ce moment et merci à la Mairie pour son soutien dans l'organisation.

Information importante : en raison des travaux actuels de la salle d'animation, l'association ne pourra malheureusement pas proposer d'animation pour le deuxième week-end de septembre à l'occasion de la vogue de Villaz. Ce n'est que partie remise...

À très vite pour de nouvelles aventures !



Mémoire, solidarité et convivialité

L'Union Nationale des Combattants Parmelan rassemble les anciens combattants, les soldats de France, les porte-drapeaux, les cadets et toutes les personnes attachées au devoir de mémoire. Présente à Villaz, Nâves-Parmelan, Les Ollières et Avierno, notre association participe aux cérémonies commémoratives et transmet aux jeunes générations

les valeurs de respect, de solidarité et de citoyenneté.

Depuis février 2026, Sylvain Dunand-Chatellet a succédé à Michel Guédon à la présidence, avec la volonté de poursuivre le travail accompli et de développer de nouveaux projets.

L'UNC Parmelan ne se résume pas aux cérémonies : elle propose également des animations et des moments de convivialité ouverts à tous. En mai dernier, notre soirée théâtre a réuni plus de 150 personnes et rencontré un très beau succès.

Alors, si vous partagez nos valeurs et souhaitez participer à la vie locale, venez nous rejoindre ! Toutes les générations sont les bienvenues.

Contact : uncparmelan@gmail.com.



PAROISSE SAINT-MARC

Retrouvez toutes les informations et toutes les dates sur notre site Internet, ainsi que sur la feuille d'information hebdomadaire disponible dans le hall d'entrée de l'église.



Transmission et partage sont au cœur de nos objectifs

Les jeunes en binôme rendent visite le mercredi de 14h15 à 16h30, hors vacances scolaires, à une

personne bénévole retraitée au savoir-faire particulier, qui partage avec eux ses connaissances. Ils utilisent de vrais outils, créent leurs propres ouvrages, qui seront

exposés en fin d'année. Les métiers de l'artisanat et du patrimoine découverts sont variés. Les jeunes ont un circuit pour être initiés à la diversité des matériaux et des techniques.

L'Outil en Main réunit les générations, là où le passé et l'avenir se rencontrent.

Vous souhaitez transmettre votre savoir aux générations futures ? Rejoignez l'équipe de bénévoles.

Nous vous donnons rendez-vous pour nous rencontrer :

- Au Forum des Associations, le 5 septembre.
- A la salle Jean Bouvet, Les Ollières pour notre AG, le vendredi 13 novembre.
- Sous le Chapiteau de Noël, les 11, 12 et 13 décembre.

N'hésitez pas à nous contacter :

Tél : 06 87 93 50 98

Mail : outilenmainpaysdefilliere@laposte.net



Gestion des déchets inertes dans le milieu agricole

Les projets d'aménagement et de construction sont très souvent excédentaires en matériaux dits « déchets inertes ». Ces matériaux sont essentiellement des terres d'excavation, mais on trouve également des cailloux, bétons, verres et briques.

Le maître d'ouvrage a donc l'obligation de les évacuer en respectant la réglementation en vigueur sur le territoire. Il peut soit :

- Les réemployer sur le même site pour réaliser une butte de protection acoustique ou paysagère.
- Les valoriser en substitution de ressources naturelles, après broyage et mélange, en vue d'élaborer une ressource minérale secondaire (fabrication de béton, ciment...).
- Les éliminer à travers l'installation d'une ISDI (Installation de Stockage de Déchets Inertes).

Si le maître d'ouvrage choisit la 3^{ème} solution, il doit réaliser les démarches classiques qui incombent à un aménagement d'urbanisme : avoir l'accord du propriétaire, respecter le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) et justifier d'une valorisation agricole utile

(comblement d'une ravine, amélioration du drainage, remise en état...) pour éviter toute infraction pour dépôt sauvage.

Lors de la réalisation des travaux de l'ISDI, l'entreprise doit respecter une réglementation soumise à contrôle par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et au besoin par la Mairie.

Concrètement, l'entreprise qui réalise l'ISDI va commencer par retirer la couche de terre végétale et la stocker à proximité. Elle va ensuite préparer une zone de déchargement pour les camions bennes. Une fois le terrain aplani, elle va recouvrir les déblais par la terre végétale. Le temps nécessaire pour réutiliser le terrain est défini dans le cahier des charges de l'ISDI.

Cette gestion des déchets inertes par l'ISDI va permettre à l'agriculteur de mieux valoriser son terrain et simplifier son entretien.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter les sites officiels de l'État (DREAL, Cerema...).



Rappel important pour l'entretien de vos haies !

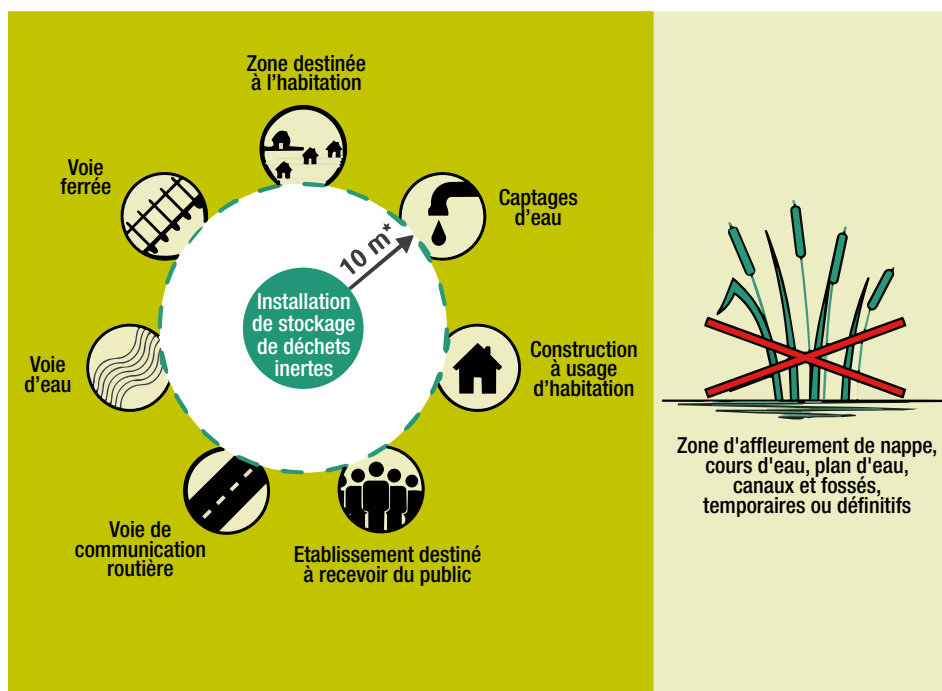
- **Taille des haies** : les haies situées le long du domaine public doivent être taillées régulièrement et leur hauteur ne doit pas dépasser 2 mètres.

- **Visibilité et sécurité** : à l'approche d'un carrefour ou d'un virage, assurez-vous que la végétation ne gêne pas la visibilité ni les panneaux de signalisation. Les trottoirs doivent permettre la libre circulation des piétons, des poussettes et des fauteuils roulants.

- **Responsabilité** : en bordure de voie publique, l'égavage est à la charge du propriétaire ou du locataire. Veillez à ce qu'aucune branche ne dépasse de votre clôture sur la rue.

Le service municipal des espaces verts est, quant à lui, chargé de l'égavage des arbres plantés sur le domaine public.

Merci de votre coopération pour maintenir en état notre beau village et le sécuriser !



Règles d'implantation d'une ISDI selon les prescriptions de l'arrêté du 12 décembre 2014

Permanence des élus

Le Maire et ses adjoints reçoivent les habitants les mercredis de 17h à 18h30 et les samedis de 9h à 10h30.

Les prochaines dates sont les suivantes :
mercredi 2 septembre ;
samedi 3 octobre ;
mercredi 4 novembre ;
samedi 5 décembre.

Retrouvez toutes les dates sur le site de la commune, rubrique Vie Pratique > Permanences des élus.

Les rendez-vous doivent être pris en Mairie au 04 50 60 61 64.

Pour l'urbanisme, le service est disponible pour rendez-vous le mardi de 9h à 12h en contactant Lucie Breems à urbanisme@villaz.fr, en précisant nom et prénom du demandeur, ainsi que la demande d'information souhaitée.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Matin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h

Après-midi : lundi, jeudi et vendredi de 14h à 16h30

Mardi : 16h à 18h30

Fermée le mercredi

Tél : 04 50 60 61 64

Courriel : contact@villaz.fr

Numéros d'urgence

SAMU : 15

Police secours : 17

Pompiers : 18

Enfance maltraitée : 119

Violences femmes info : 3919

Association Espace Femmes :
04 50 97 61 90

Gendarmerie :

Groisy > 04 50 68 00 02

Annecy-le-Vieux > 04 50 23 02 23

N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114



Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale

Lundi
9h30 - 12h

Mercredi
16h - 19h

Vendredi
16h - 19h

Samedi
10h30 - 12h30



Conseil Municipal en bref

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site Internet de la commune : www.villaz.fr



Don du sang

Pendant les travaux de la salle d'animation, nous vous proposons d'aller donner votre sang à Nâves. La prochaine collecte de sang est prévue le vendredi 13 novembre à la salle polyvalente de Nâves-Parmelan. Accueil des donneurs de 15h30 à 19h. Privilégiez la prise de rendez-vous sur resadon.fr

Avant de prendre rendez-vous, il vous est proposé de vérifier votre aptitude au don directement sur le site Internet :

<https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>.

Pour le rendez-vous, munissez-vous de votre pièce d'identité et d'un stylo pour remplir votre questionnaire. Pensez également à vous hydrater tout au long de la journée.

Vous avez + de 60 ans

Le CCAS propose de vous envoyer par mail diverses informations (conférences, ateliers, manifestations...).

Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer un mail à : ccas@villaz.fr avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone)
Objet : Infos CCAS.

Ces informations sont également communiquées sur le panneau lumineux, le site Internet, les réseaux sociaux, la lettre électronique Villaz Actualités et par affichage dans la commune.

Vous venez d'arriver à Villaz ?



Vous changez d'adresse sur la commune ?

Nous vous invitons à passer en Mairie pour vous faire connaître, afin que nous puissions vous communiquer toutes informations utiles.

Nous convions tous les nouveaux arrivants à un **pot de bienvenue le samedi 5 septembre à 11h30**, devant la salle d'animation.

Ne restez pas isolé

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou en situation de handicap, nous vous invitons à contacter le secrétariat de la Mairie au 04 50 60 61 64 pour faire part de votre situation. Un suivi téléphonique pourra alors vous être proposé.



Recensement citoyen

Chaque jeune doit, dans le mois qui suit ses 16 ans, se faire recenser à la mairie de son domicile.

Il, elle doit se présenter au secrétariat de mairie muni.e de sa pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.



Newsletter

La Mairie met à votre disposition plusieurs canaux d'information : panneau lumineux, site Internet, réseaux sociaux et la lettre électronique. Pour rester informé, pensez à vous inscrire à cette dernière sur notre site Internet : www.villaz.fr/newsletter/ ou via le QR Code.

FORUM

DES ASSOCIATIONS VILLAZ

**SAMEDI 5
SEPTEMBRE**



11h30 : accueil des nouveaux habitants et verre de l'amitié

13h30-17h: Forum des Associations
Démonstrations & initiations
Buvette proposée par l'APE

18h - 00h : Animation avec buvette
et restauration proposée par l'ASP